

COMMUNIQUE DE JEAN-PAUL LECOQ
Maire de Gonfreville-l'Orcher
Conseiller départemental de la Seine-Maritime

REPORT PAR L'ÉTAT DE LA TABLE RONDE CONSACRÉE À LA CIMENTERIE LAFARGE : IL N'A POURTANT PLUS DE TEMPS À PERDRE !

Il aura fallu 3 mois et demi au gouvernement pour entendre l'appel que j'avais lancé, avec Thierry Foucaud, Vice-Président du Sénat, et Gilbert Le Maître, Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville, dès l'annonce du plan de restructuration du groupe Lafarge/Holcim début février, pour convoquer une table ronde sur l'avenir de la cimenterie Lafarge et de ses salariés. Elle devait se tenir lundi 30 mai en Sous-Préfecture du Havre.

Je viens d'apprendre par Monsieur le Sous-Préfet du Havre qu'elle était reportée à une date ultérieure, non fixée à ce jour, « en raison de la situation actuelle ».

Craignant d'être passé à côté d'un élément nouveau dans cette affaire plus que sensible, je me suis aussitôt mis en quête d'information complémentaire. La multinationale Lafarge/Holcim avait peut-être enfin entendu la pertinence de nos multiples arguments en retirant son plan de casse ? Ou bien, les salariés avaient sans doute décroché des avancées significatives dans leurs négociations avec leur direction pour lui faire annuler son Plan social ?...

Malheureusement rien de tout cela dans l'actualité. Au contraire encore un nouvel élément plaidant en faveur de l'urgence à agir des pouvoirs publics, avec ce reportage de l'émission Cash-Investigation diffusé sur France 2 mardi et qui démontre les pratiques d'un groupe qui semble prêt à tout pour augmenter la rente de ses actionnaires et ses marges bénéficiaires pourtant déjà plus que confortables pour le numéro 1 mondial dans ce secteur d'activités. Ces révélations pouvaient motiver un avancement de date pour la table ronde, mais aucunement son report...

Non, « la situation » invoquée par les services de l'État est celle du mouvement social contre la loi Travail qui, de mon point de vue, ne justifie en rien l'ajournement de cette importante réunion consacrée à l'avenir des 111 salariés de l'usine de Saint-Vigor-d'Ymonville, de leurs familles et des 750 emplois indirects liés à ce site de production locale qu'il convient de préserver par tous les moyens.

../..

Je ne veux pas y voir de la part de l'État un quelconque refus de siéger actuellement aux côtés de délégués syndicaux de la CGT, quoique l'annulation dans le même temps et pour les mêmes raisons de la réunion de la Commission de Suivi des Sites industriels sensibles, placée sous l'autorité du Sous-Préfet, me laisse perplexe...

Je ne veux pas y voir non plus, malgré les positions très tendancieuses prises par le ministre Macron dans cette affaire Lafarge, une quelconque volonté du gouvernement de maintenir sa tête dans le sable ou dans le sac de ciment (le résultat revenant au même) en gagnant ainsi du temps sous prétexte de l'actualité pour permettre à la direction du groupe Lafarge/Holcim de mettre à exécution ses funestes desseins...

Je ne veux pas y voir enfin un quelconque parti pris supplémentaire du gouvernement en faveur du Medef, à l'heure où il est si prolix pour condamner avec autant de ferveur patronale le mouvement contre la loi Travail, sans pourtant dire mot contre les patrons voyous qui saccagent nos emplois et dévitalisent notre tissu industriel.

Pour ne pas voir tout ceci dans ce report, il me suffirait de prendre connaissance rapidement de la nouvelle date arrêtée par l'État pour tenir cette table ronde. Je l'attends, de pied ferme !

Le Havre, le vendredi 27 mai 2016